

## SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

**Etaient présents** : Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUILRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa, M. OLÇOMENDY Betti

**Procuration(s)** : Mme MOUSQUES Bernadette donne pouvoir à Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel donne pouvoir à M. Betti BIDART

**Etaient absents** : Mme MOUSQUES Bernadette M. ITHURBURUA Daniel

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 02 décembre 2025 - Date d'affichage : 02 décembre 2025

### OBJET : REPARATIONS SUR L'OUVRAGE D'ART N° 2- DEMANDE DE SUBVENTIONS-NOMENCLATURE 7.5

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'inspection détaillée réalisée en 2025 a mis en évidence la nécessité de procéder à des réparations sur l'ouvrage d'art n° 2 et présente le projet de réfection.

Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 300 106,00 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

Le Conseil, après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

**DECIDE** - d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel, ci-dessous annexé

- de solliciter les subventions de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération.

**PRECISE** que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres

NATURE DES DÉPENSES Directement liées au projet	Montant des dépenses HT
<b>Acquisitions foncières éligibles (ZAE)</b>	
<b>Sous total acquisitions foncières</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Etudes et honoraires divers</b>	
Etudes : LURO	15 090,00 €
Assistance technique et administrative SIVRA : APGL	7 416,00 €
Honoraires divers :	
- levé géomètre (estimation)	2 000,00 €
- études géotechniques (estimation)	2 000,00 €
<b>Sous total études/honoraires</b>	<b>26 506,00 €</b>
<b>Travaux<sup>1</sup></b>	
Travaux de réfection de structure	247 600,00 €
Travaux d'étanchéité	26 000,00 €
<b>Sous total travaux</b>	<b>273 600,00 €</b>
<b>Autres dépenses</b>	
<b>Sous total autres dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL<sup>4</sup></b>	<b>300 106,00 €</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 12/12/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 12/12/2025

RECETTES	Montant	Préciser si sollicité ou acquis	%
<b>Aides publiques<sup>2</sup></b>			
Etat (à détailler ci-dessous) :			
- DSIL	60 021,20 €	sollicité	20,00 %
- PNP	180 063,60 €	Va être sollicité	60,00 %
			0,00 %
			0,00 %
Conseil Régional			0,00 %
Conseil Départemental			0,00 %
Autre collectivité (fonds de concours, ...) <sup>3</sup>			0,00 %
Fonds Européens			0,00 %
Autres aides publiques			0,00 %
-			0,00 %
			0,00 %
<b>Sous total aides publiques</b>	<b>240 084,80 €</b>		<b>80,00 %</b>
<b>Autres aides non publiques</b>			
à préciser			
<b>Sous-total :</b>	<b>0,00 €</b>		

<b>AUTOFINANCEMENT</b>		
Fonds propres	60 021,20 €	
Emprunts		
Crédit-bail		
Autres <sup>3</sup>		
<b>Sous-total :</b>	<b>60 021,20 €</b>	
<b>TOTAL<sup>4</sup></b>	<b>300 106,00 €</b>	

Le Maire,

Antton CURUTCHARRY

